

COMITE SOCIAL ADMINISTRATIF DU RÉSEAU SID du 13 juin 2023

Ce lundi 12 et mardi 13 juin 2023 se sont tenus la FS-R SID et CSA-R SID, premiers RDV des nouvelles instances issues des dernières élections professionnelles de décembre dernier.

Présidées par notre Directeur Central entouré de ses équipes de directions, ces 2 rencontres ont pu avoir lieu après la période de boycott des OS, imposée par la situation sociale nationale.

Le quorum étant atteint, sur les 4 OS représentatives, seulement 3 de présentes (CFDT-UNSA-CGT).

FS-R SID : après une introduction du DC et la mise en place réglementaire de la FS, les sujets ont été discutés et des perspectives de travail ont vu le jour suite aux échanges nourris. Les RPS/TPS, le télétravail, accidentologie et formation métier étaient à l'ordre du jour. Cela a donné lieu à des discussions qui confient à cette instance des axes clairs pour améliorer les conditions de travail des personnels du SID.

Le SGA constate une augmentation des dossiers de violences à la personne. En effet, le SID est la direction avec le plus grand nombre de risques métiers, mais aussi à cause d'un plan de charge conséquent en sous-effectif de personnel et les annonces d'une énième transformation du service inquiète fortement les agents. C'est dans ce contexte que nous allons devoir travailler, nous a confié le DC, la tâche est conséquente mais des solutions devront être trouvées pour avancer sur ces thèmes.

CSA-R SID : idem que pour la FS R SID, intro du DC et mise en place réglementaire de l'instance. Après lecture des déclarations liminaires des 3 OS présentes CFDT, UNSA et **CGT** les échanges ont surtout été axés sur la Loi de Programmation Militaire 2030, la transformation du service et les politiques RH. Si l'on prend les points 3 et 4 de l'ordre du jour du CSA-R SID, tous dépendent des lignes directrices qui émaneront de cette LPM encore en discussion.

Le Ministère a dans le viseur l'organisation de la DCSID qui voit une Direction des Territoires de l'Immobilier et de l'Environnement (DTIE) peut conciliante, qui tarde à se réformer, voire même néfaste, envers le SID.

Le RDV avec le Ministère du 22 juin prochain, sur la « transformation du service », délivrera peut-être de nouvelles informations ou orientations sur le sujet qui seront communiquées aux personnels du SID.

Le budget infrastructure est en hausse dans cette LPM 2030, des arbitrages internes ont lieu pour prioriser les travaux, dixit notre DC. Le manque de personnel, le manque d'attractivité du service, la problématique de fidélisation des nouveaux arrivants, des propositions de parcours professionnels restreints voire inexistant, mais aussi pour des raisons diverses, imposent de tels arbitrages. Pour information, à ce jour 381 postes ne sont toujours pas pourvus !

Pour la CGT il est certain que cet état de fait découle de la situation générale de la fonction publique qui n'attire plus. Le dénigrement des fonctionnaires, le gel des salaires, la non-indexation du point d'indice automatique en fonction de la hausse du coût de la vie, la surcharge de travail et les déroulements de carrières en sont les principales raisons.

Comme constaté sur le Plan de Recrutements 2023, l'embauche sous contrat y est largement majoritaire, ce qui ne favorise pas la fidélisation à notre institution.

Les 3 OS présentent, CFDT-UNSA-**CGT** ont acté de travailler ensemble pour construire une proposition « d'école de formation interne au SID » afin d'essayer de trouver des solutions pérennes et viables sur nos métiers et spécialités internes.

Pour conclure, **la CGT** a lourdement insisté sur la LPM 2030 lors de ce CSA-R SID.

Son importance est primordiale car il s'agit de notre devenir pour les 6 années à venir en termes de :

- Plan de charge,
- Lignes directrices de gestion pour les déroulements de carrières (grades et corps),
- Embauches,
- Formations,
- Apprentissage.

Cette LPM 2030 sera discutée en CSA-M et fera l'objet d'une appréciation fédérale lors de sa finalisation.

Comme à notre habitude, vos représentants **CGT** défendront toujours les personnels et l'outil de travail qui va avec.



**DÉCLARATION
LIMINAIRE**
www.fnte.cgt.fr



COMITE SOCIAL ADMINISTRATIF DU RÉSEAU SID du 13 juin 2023

Monsieur le Directeur Central, Mesdames, Messieurs,

Pour commencer cette déclaration, comment ne pas parler de ce qui a mobilisé l'ensemble des organisations syndicales depuis janvier 2023.

Cette néfaste et injuste réforme des retraites imposée par notre exécutif.

Le gouvernement et le Président de la République ont usé de tous les artifices constitutionnels pour imposer une réforme contraire aux intérêts des travailleuses et des travailleurs, sans tenir compte d'une démocratie sociale qui s'est exprimée dans la rue. Plus de 90% des salariés et plus de 60% de la population rejettent ce projet sans être entendu.

Une intersyndicale sans faille s'est opposée à cette loi et continuera à le faire malgré la marche forcée, anti-démocratique, de nos gouvernants :

- **NON AUX 64 ANS**
- **NON À L'ACCÉLÉRATION DE LA RÉFORME TOURRAINE**

Concernant la transformation du SID, on s'était quittés en 2022 sur un gel des REO ce qui, à minima, laissait la situation figée mais toujours contraignante pour l'accomplissement de nos missions. Le manque d'effectifs chronique qui joue sur la qualité du service rendu et sur les conditions de travail des personnels du SID vous ont été régulièrement remonté par les représentants ici présents.

Inquiétude grandissante pour la CGT, sur l'avenir même du SID, lorsque début 2023 des scénarii issus d'un séminaire de travail sont apparus. Les prévisions inscrites étaient des plus alarmantes pour notre service. Qu'en est-il à ce jour ?

Sauf, qu'au-delà de la réponse que vous pourriez amener à cette question, le CSA-R SCA qui s'est tenu le 01 juin dernier, a mis en lumière une nouvelle extrêmement négative pour l'avenir de nos Directions.

Suite à cette annonce toutes les OS présentes ont quitté le CSA en signe de protestation :

- **Moins 1000 postes au SCA**
- **Passage de 64000 à 60000 postes pour le MINARM**

Le tout issu de la LPM 2030, qui malgré son augmentation conséquente +40%, ne tiendrait pas compte des personnels civils du ministère en imposant cette déflation drastique.

L'inquiétude est grande pour la CGT, car derrière ce type de décision contraire aux intérêts des salariés, les conséquences seront :

- Un manque de considération
- De mauvaises conditions de travail
- Un déroulement de carrière quasi inexistant
- Une perte de missions
- Un affaiblissement de nos Directions.

Lors de notre CSA-R SID de ce jour, pouvez-vous nous dire quelles seront les conséquences pour nos ESID et USID ?

La LPM qui se présente, est comme la précédente, défavorable et injuste à l'ensemble des salariés agents du Ministère.

Pour conclure, la CGT en lien avec les personnels inquiets de leurs conditions de travail et de la pérennité de leur poste, revendiquent :

- L'abrogation de la réforme des retraites qui impose le recul de l'âge de départ à 64 ans
- Une hausse immédiate de salaire de minimum 10%, ce qui compenserait en partie la perte des 12 années de gel du point d'indice
- L'indexation des salaires à minima sur l'inflation
- La semaine de 32h00
- Une réorientation des crédits alloués par la LPM afin d'avoir une politique RH à la hauteur des enjeux du SID
- L'arrêt de toutes les externalisations, destructrices d'emplois statutaires et plus coûteuse, afin de permettre à chaque service de rester maître de nos missions sur le plan technique, calendaire et financier.

Merci de votre attention

